

RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU 23 AVRIL 2018

Date de convocation des conseillers : 16/04/2018

Délégués présents : M. Bernard BLAIMONT, M. Daniel THOMAS, M. Guy CAMUS, Mme Elisabeth GEHIN, M. Jean Marie OUDART, M. Jean-Paul DOSIERE, M. Marcel LETISSIER, Mme Marie-France KUBIAK, M. Cédric PATE, M. Jean-Claude BUCHELER, M. Marcel BERTAUX, M. Pascal MAUROY, M. Alain LAMORLETTE, M. Nicolas POIRET, M. Michel PAQUET, M. Jacques VINCENT,

Absents excusés : M. Joseph MALCORPS, M. Maurice JEANNELLE (pouvoir à D. THOMAS), M. Jean-Luc PETRE, M. Jean-Pierre TAYOT, Mme Anne-Marie TUOT, M. Bernard MAIRIEN (pouvoir à B. BLAIMONT).

Absent non excusé :

Conseillers Départementaux et autres invités : M. Hugues MAHIEU (présent), Mme Brigitte LOIZON (excusée), Mme Françoise JEANNELLE (présente).

1) Orientations engagement programme travaux rénovation thermique et économie d'énergie sur dotation CEE TEPCV

Des dossiers ne pourront être pris en compte car tous les travaux ne pourront pas être facturés avant le 15/12/2018 (dont rénovation thermique pôle scolaire de Chaumont-Porcien, logement et salle communale à Bouvellemont, fenêtres domaine de Vendresse...etc.). Ils pourraient être remplacés par d'autres dossiers (bâtiment friche SOCOTEP, salles polyvalentes Ecordal et Rocquigny, pôle scolaire de Boulzicourt, logements...). La dépense subventionnable globale de 487 500 € HT devrait pouvoir être obtenue.

2) Orientation du programme du Contrat de Canal des Ardennes avec VNF

- Aménagement de la voie verte,
- Panneaux de liaison avec sentiers de randonnée et sites touristiques,
- Aire de service camping-car à Vendresse la Cassine,
- Haltes nautiques de la Cassine et d'Attigny,
- Développement des projets privés (hébergements, loisirs...etc.).

3) Orientations programme vélo électrique

Achat de 25 vélos électriques avec aide TEPCV à 80%. Contrat de mise à disposition à prévoir avec camping de la Vènerie à Signy l'Abbaye (20) et camping d'Attigny (5). Prix de mise à disposition de 60 à 70 €/an et par vélo avec engagement prise en charge de l'entretien courant pour le gestionnaire.

4) Orientations pour prise en charge assainissement pluvial :

- Convention de mandat avec la commune pour réalisation des travaux communs voirie assainissement pluvial,
- Délégation pour montage des dossiers de subvention à la commune,
- Financement lot assainissement pluvial par la Communauté de Communes avec mise en place d'une attribution de compensation spécifique pour chaque opération à prendre en charge par la commune concernée sur 1 à 5 ans.

PARTIE DELIBERATION

5) Avenants n°3 et 4 lot 5 marché de travaux aménagement relais de poste de Launois sur Vence

Remplacement bac évier suite à vandalisme + 327 € HT (demande indemnisation assurance) reprise réseau AEP + 317 € HT.

Voté à l'unanimité.

6) Convention de fonctionnement 2018 avec office de tourisme

Au titre des missions habituelles : 96 606 €,
Au titre de l'élaboration du site internet : 2 650 €,
Au titre de la gestion du relais de poste de Launois : 1 650 € pour l'élaboration du site internet spécifique.

Voté à l'unanimité.

7) Avenant n°1 lot 3 marché de travaux rénovation du Rucher Ecole de Saint Loup Terrier

Remplacement des gouttières vétustes : + 2 046 € HT.

Voté à l'unanimité.

8) Convention de partenariat avec chambre d'agriculture pour programme Clim'Agri

Action 1 : prospective agroforesterie
Participation à hauteur de 2 500 € sur coût de 5 000 € ;
Action 2 : Optimisation livraison produits alimentaires en circuit court
Participation à hauteur de 1 500 € sur coût de 3 000 €.

Voté à l'unanimité.

9) Convention de partenariat pour aide sur dotation CEE-TEPCV travaux rénovation thermique bâtiment public

Rénovation chauffage école de musique de Signy l'Abbaye sur la base d'une dépense éligible de 11 381,75 € HT.

Voté à l'unanimité.

10) Convention de partenariat 2018 avec Mission Locale Sud Ardennes

Renouvellement sur la base d'une cotisation de 1,18€/h soit 14 418,42 € pour programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans des secteurs de Chaumont-Porcien, Novion-Porcien, Attigny et Tourteron.

Voté à l'unanimité.

11) Aides aux associations pour manifestations touristiques, sportives et culturelles

- Fête médiévale St Berthauld les 16 et 17 juin 2018 par l'association de sauvegarde du patrimoine de Chaumont-Porcien :
Subvention de 3 000 € sur budget de 60 000 € en complément aide LEADER de 17 630 € et des communes de 5 500 €.

Voté à l'unanimité.

- Concert Ardennes Rock à Signy l'Abbaye les 7 et 8 juillet 2018 subvention de 2 500 € sur budget de 25 300 €.

Voté à l'unanimité.

- Concert Ardennes Event à Thin le Moutier le 28 octobre 2018 subvention de 2 000 € sur budget de 30 000 €.

Voté à l'unanimité.

- Comice agricole et animations du 6 mai 2018 à Wadimont
Subvention de 500 € sur budget de 4 510 €.

Voté à l'unanimité.

12) Avenant n°1 à la convention de partenariat avec l'office d'animation des Crêtes Préardennaises

Afin que l'office d'animation puisse reprendre la gestion complète du parc accrobranche de Signy l'Abbaye sans problème de trésorerie, suite au dépôt de bilan de la ligue de l'enseignement, un avenant à la convention doit avancer les versements des acomptes de la subvention : 56 000 € à verser en mai, 14 000 € en octobre, le solde sur présentation du bilan 2018.

Voté à l'unanimité.

13) Aide à la réfection des orgues de l'Eglise de Signy l'Abbaye

Aide de 2 000 € accordée à l'association des amis de l'Abbaye de Signy sur un coût de restauration de 20 124 €.

Voté à l'unanimité.

14) Adaptation du plan de financement de la construction de la micro-crèche d'Attigny :

Le coût de l'opération est porté à 495 984,14 € HT (en intégrant 16 m² de panneaux photovoltaïques soit + 12 186 € HT).

Le plan de financement actualisé : aides obtenues : CAF 130 000 € ; MSA 10 000 € ; DETR 2018 96 735 €.

Aides à solliciter : Région 25 %	123 996,04 € (équipement public)
	1 100 € (Climaxion)
LEADER	29 418,10 €

Reste à charge 20 % soit 96 735 €.

Voté à l'unanimité.

15) Aide aux Accueils Collectifs de Mineurs vacances de février 2018

Sur la base de 0,40 €/h enfant (0,70 €/h enfance si hébergement et 0,20 €/h enfant si hors territoire).

- Association de Territoire Famille Rurale ;
 - Au titre du centre de loisirs d'Attigny 317,20 €,
 - Au titre du centre de loisir de Chaumont-Porcien 220,90 €,
 - Au titre du centre de loisir de Poix-Terron 544,20 €.

- AFR de Thin le Moutier 285,30 € ;
- AFR Minots des Crêtes Boulzicourt 303,40 € ;
- AFR Lucquy 415,30 €
- AFR Vivre Mieux (Prix les Mézières) 65,75 € ;
- Office d'animation (avec hébergement) 1 035 €.

Voté à l'unanimité.

16) Solde aide 2017 et acompte 2018 pour accueils périscolaires

Sur la base de 0.70€/h enfant (0,20€/h enfant si hors territoire) avec le nombre d'heure réalisé en 2017 pour le versement du solde et acompte 2018 à 60% des réalisations 2017.

- Solde année 2017 :

ASSOCIATIONS	Périscolaire (Nombre d'heures)	Déjà versé	Subvention totale prévue	Solde à verser
AFR Les minots des crêtes (Boulzicourt) (nbre d'heures x 0,70 €)	9 890,7	6 218,84 €	6 923,49 €	704,65 €
Association de Territoire (Poix-Terron) (nbre d'heures x 0,70 €)	8 598,5	3 231,06 €	6 018,95 €	2 787,89 €
AFR de Thin le Moutier (nbre d'heures x 0,70 €)	8 990,25	5 024,88 €	6 293,17 €	1 268,29 €
Association de Territoire (Chaumont-Porcien) (nbre d'heures x 0,70 €)	8 610,25	3 303,41 €	6 027,17 €	2 723,76 €
AFR Lucquy (nbre d'heures x 0,70 €)	20 911,83	4 515,11 €	14 638,28 €	8 123,17 € (1)
AFR Novion-Porcien (nbre d'heures x 0,70 €)	2 373,5	781,41 €	1 661,45 €	880,04 €
AFR Vivre mieux (Prix les Mézières) (nbre d'heures x 0,20 €)	2 243,5	200,91 €	448,70 €	247,79 €
			TOTAL	16 735,59 €

(1) Le solde 2017 pour l'AFR de Lucquy est de 10 123,17 € moins l'aide financière de 2 000 € de la Communauté de Communes du Pays Rethélois versée à l'association.

- Acompte 2018 :

ASSOCIATIONS	Périscolaire (Nombre d'heures prévues)	Subvention totale prévue	Acompte 60% à verser
AFR Les minots des crêtes (Boulzicourt) (nbre d'heures x 0,70 €)	9 890,7	6 923,49 €	4 154,09 €
Association de Territoire (Poix-Terron) (nbre d'heures x 0,70 €)	8 598,5	6 018,95 €	3 611,37 €
AFR de Thin le Moutier (nbre d'heures x 0,70 €)	8 990,25	6 293,17 €	3 775,90 €
Association de Territoire (Chaumont-Porcien) (nbre d'heures x 0,70 €)	8 610,25	6 027,17 €	3 616,30 €
AFR Lucquy (nbre d'heures x 0,70 €)	20 911,83	14 638,28 €	8 782,96 €
AFR Vivre mieux (Prix les Mézières) (nbre d'heures x 0,20 €)	2 243,5	448,70 €	269,22 €
		TOTAL	24 209,84 €

Voté à l'unanimité

17) Modalités appel à projet pour centre de loisir d'été avec valorisation des ressources du territoire

Report de la délibération au vu des réalisations des centres de loisirs d'été.

18) Tarifs de refacturation aux communes des ramettes de papier

Augmentation de 0,20 € TTC suite aux prix des achats groupés pour papier blanc A4 80 g et au prix coûtant pour papier couleur A4.

Voté à l'unanimité.

19) Convention de mandat avec la Commune de Signy l'Abbaye pour la poursuite des travaux de la réfection de la toiture du COSEC (2èm tranche)

Suite au transfert de compétence pour le COSEC, engagement d'une convention de mandat selon les modalités suivantes :

- Maîtrise d'ouvrage déléguée à la commune avec gestion réception des travaux, gestion et perception des subventions (y compris aide à solliciter auprès de la Région) ;
- La Communauté de Communes assure la gestion de l'emprunt de 120 000 € transféré et la gestion du FCTVA et versera à la commune :
 - 56 880 € au titre de l'avance de la subvention du Département qui ne sera pas versée avant 2 à 3 ans,
 - Un acompte de 60 000 € au démarrage des travaux,
 - Le solde au vu du décompte définitif.

Voté à l'unanimité.